



LOCAL PETANQUE
PEN AR C'HOAT
CREATION DE 2 SANITAIRES ET D'UN LOCAL RANGEMENT
29820 GUILERS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MARS 2016

POLE AMENAGEMENTS/INFRASTRUCTURES

Nicole CHASTANET

 02.98.07.61.52 Poste 366

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
<i>Prescriptions générales</i>	3
<i>Lot 1 Terrassements Gros-œuvre</i>	4
<i>Lot 2 Ossature bois, Isolation, charpente, bardage, cloisonnement.....</i>	5
<i>Lot 3 Etanchéité.....</i>	5
<i>Lot 4 Menuiseries extérieures et intérieures.....</i>	6
<i>Lot 5 Carrelage.....</i>	6
<i>Lot 6 Peinture.....</i>	6
<i>Lot 7 Electricité.....</i>	7
<i>Lot 8 Plomberie VMC.....</i>	7

PRESCRIPTIONS GENERALES

La présente consultation a pour objet la construction en extension du bâtiment existant d'un local en ossature bois destiné à recevoir 2 sanitaires et un local rangement pour une surface totale de 11.30 m².

Cette extension prolongera le bâtiment existant en respectant la volumétrie générale de l'ensemble.

L'extension sera réalisée au moyen d'une ossature isolée en bois revêtue de panneaux décoratifs du type Tespa pour les façades. La toiture non visible sera isolée et étanchée par une membrane.

Les entreprises soumissionnaires s'engagent à avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier et de s'être rendues sur place pour mesurer la difficulté de la réalisation.

Elles s'engagent également à réaliser les travaux dans les règles de l'art et de la réglementation en vigueur (normes techniques, sécurité, accessibilité.....)

Lot N° 1 Terrassements – Gros œuvre

Préparation du site : Dépose des bordures, terre, engazonnement dans l'emprise de la construction.

Fouilles en rigole pour semelles filantes

Réalisation de semelles filantes en béton armé

En blocage du dallage, réalisation d'une ceinture en parpaings alvéolés de 20 cm à enduire

Réalisation d'une dalle sur terre-plein comprenant

- Passage des canalisations pour les 2 wc et pour l'évacuation eau pluviale,
- Un remblai compacté
- Un film polyéthylène de 300 microns
- Une isolation thermique de 100 mm
- Une dalle lissée en béton armé de 12 cm d'épaisseur
- Une arase hydrofuge sera exécutée sur les agglos de fondation

Exécution d'une rehausse en béton de 20 cm en périphérie du dallage pour la pose de l'ossature bois

Création d'une ouverture par sciage dans le pignon existant pour desservir le local rangement

Prévoir la dépose de la porte existante en pignon ainsi que la reprise des tableaux et du linteau afin d'obtenir une baie libre

Les canalisations EP et EU sont à raccorder sur les canalisations existantes à proximité du bâtiment

En fin de chantier, l'entreprise procédera au remblaiement autour du bâtiment, à la mise en forme du terrain et à l'enlèvement des déblais excédentaires.

Lot N° 2 : Ossature bois, isolation, charpente, bardage, cloisonnement

L'extension sera accolée au bâtiment existant, l'étanchéité entre les deux parties devra être assurée par le présent lot.

Les murs extérieurs seront réalisés au moyen d'une ossature en sapin contreventée comprenant :

- L'ossature du sol à l'acrotère
- Un pare pluie
- Le lattage pour pose de bardage
- L'isolation thermique 150 mm
- Une membrane d'étanchéité à l'air
- Un doublage côté intérieur du type Optima
- Un bardage extérieur en panneaux « Trespa » de couleur blanche (à chiffrer en variante : remplacement du Trespa par un bardage de type Fundermax Extério 8 mm couleur blanc) y compris les façons de tableau et linteaux, les profils d'angle pour finition....

La charpente sera réalisée en bois massif traité sur laquelle sera posé un plancher en panneaux de 18 mm. En sous-face, prévoir une isolation IBR 200 + 80 ainsi qu'une membrane d'étanchéité à l'air.

Le cloisonnement entre rangement et sanitaire et entre les sanitaires sera réalisé en placostyl

Sur le mur existant, mise en place en place collée de plaques de BA13

En plafond, vissés sur ossature métallique mise en place d'un plafond BA13

Prévoir la pose des huisseries, les bandes armées et les joints entre panneaux, les finitions diverses sur les ouvertures donnant sur l'existant

Lot N°3 : Etanchéité

La prestation comprend l'étanchéité totale de l'extension et son raccordement au bâtiment existant

Elle comprend :

- La dépose du bandeau de façade existant
- La pose d'une membrane PVC sur panneaux comprenant fixation et soudures à chaud de tous les points
- L'ensemble des relevés et des raccordements sur l'existant
- Les couvertines en alu laqué blanc

- La naissance d'eau pluviale et son tuyau de descente intérieur
- Un trop plein d'évacuation
- La repose du bandeau existant

Lot N° 4 : Menuiseries extérieures et intérieures

Menuiserie extérieure :

Mise en place d'une porte pleine en PVC blanc de 0,95 x 2,05, remplissage en panneau lisse, serrure 3 ponts avec cylindre et béquille double. Seuil en aluminium.

Menuiseries intérieures :

Trois ensemble de 0,83 x 2,04 : bloc-porte isoplane à âme pleine compris serrure et poignée, pour la porte du rangement et simple condamnation pour les portes des toilettes

Lot N° 5 : carrelage

Sur tous les sols, fourniture et pose collée près ragréage de la dalle lissée de carrelage grès cérame 30 x 30 U4 P4 E3 C2, jointoiement réalisé par joint ciment.

Fourniture et pose de plinthes assorties à la périphérie de toutes les pièces.

Prévoir un joint ou une barre de seuil aux raccordements avec la partie existante

Lot N° 6 : Peinture

Sur murs et plafonds : après préparation soignée des supports, pose d'une toile de verre et deux couches de peinture laque alkyde en phase aqueuse.

Sur les boiseries : dito

Sur les tuyaux et canalisations apparentes : dito

Lot N° 7 : Electricité

L'installation sera raccordée sur le tableau existant.

Elle comprendra :

- Un point lumineux par Led encastré, commandé par interrupteur dans chacun des locaux.
- Une prise de courant dans le hall et dans le rangement.

Lot N° 8 : Plomberie – VMC

Fourniture et pose de deux ensembles de WC en céramique de couleur blanche comprenant : cuvette, réservoir, mécanique économique 3/6 litres chromé, robinet d'isolement, abattant double avec charnières chromées.

Seront comprises des sujétions de raccordement en eau sur le réseau existant et raccordement sur le réseau d'évacuation laissé en attente par le gros-œuvre.

La ventilation des deux sanitaires sera assurée par le prolongement de la gaine de ventilation existante. Mise en place d'une bouche autoréglable en mur ou plafond dans chacun des sanitaires.